

**SELARL D'AVOCAT ARNAUD YANSOUNOU  
(Anciennement SCP D'AVOCATS ROINAC &  
YANSOUNOU)**

Avocat à la Cour - Barreau d'AGEN  
65, Boulevard Ulysse Casse, 47200 Marmande  
Tel : 05 53 64 23 85 Fax : 05 53 64 75 82  
[secretariat.yansounou@gmail.com](mailto:secretariat.yansounou@gmail.com)  
[arnaud.yansounou@gmail.com](mailto:arnaud.yansounou@gmail.com)  
Site internet : [www.arnaudyansounou-avocat.fr](http://www.arnaudyansounou-avocat.fr)

# VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

**LE JEUDI 27 JANVIER 2022 A 14H30**

**A la barre du Tribunal Judiciaire d'AGEN, Place Armand Fallières  
47000 AGEN**

## MISES A PRIX

250.000€ l'immeuble à usage d'habitation, avec faculté de baisse de quart, à défaut d'enchère.  
30.000€ la parcelle de terre, avec faculté de baisse de quart, à défaut d'enchère.

A la requête de la SCP Odile STUTZ, demeurant 74, Chemin de Grelot 47304 VILLENEUVE-SUR-LOT, inscrite au RCS AGEN sous le siren n° **442 481 438**, ès qualité de mandataire liquidateur.

Ayant pour avocat au barreau d'AGEN, Maître Arnaud YANSOUNOU, membre associé de la SELARL D'AVOCAT ARNAUD YANSOUNOU, "Anciennement SCP d'Avocats ROINAC & YANSOUNOU", dont le siège social est 65, Boulevard Ulysse Casse - 47200 MARMANDE.

Il s'agit de la vente aux enchères publiques : - d'une parcelle de terre sise commune de PUJOLS, lieudit « Coudié », section AB 53, 29a 08ca, à usage de prairie naturelle, clôturée, grillage sur piquets bois ; - l'immeuble sis Commune de PUJOLS, 1 Allée du Bois des Lilas, section AC 26, 24a 59ca, est une maison à usage d'habitation et piscine avec pool house, intégré dans un jardin d'agrément planté d'arbres et d'arbustes, de diverses natures. D'une surface habitable de 305 m<sup>2</sup> environ, cet immeuble dispose d'un rez-de-chaussée (garage, dégagement, 2 chambres, salle d'eau, bureau, chaufferie), d'un étage (cuisine, dégagement, salle de bains, 4 chambres, salle d'eau), et des dépendances (pool house, piscine et jacuzzi 80 m<sup>2</sup> environ).

**Consignation** : une garantie d'un montant minimum de 3.000€, et 5.000€ en prévision des frais, par chèques certifiés libellés à l'ordre de la CARPA.

**Renseignements** : Maître Arnaud YANSOUNOU, avocat poursuivant la vente. Les enchères ne peuvent être portées que par un avocat inscrit au barreau du Tribunal Judiciaire d'AGEN.

**Le cahier des conditions de vente** peut être consulté au greffe du juge de l'exécution du tribunal, ainsi qu'au cabinet de Maître YANSOUNOU, avocat à Marmande.

**Visites**: Maître Gilles ANDRIEU, Huissier de Justice à Villeneuve-sur-Lot, les 3 et 10 janvier 2022 à partir de 11h. Tél : 05.53.66.07.18.